

La protection sociale et l'identité nationale Le Québec, l'Écosse, la Flandre

DANIEL BÉLAND, ANDRÉ LECOURS, *Nationalisme et protection sociale*, Ottawa, PUO, 2012, 280 pages

Daniel Gomez

Volume 8, numéro 1, automne 2013

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/70647ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Ligue d'action nationale

ISSN

1911-9372 (imprimé)

1929-5561 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Gomez, D. (2013). Compte rendu de [La protection sociale et l'identité nationale : le Québec, l'Écosse, la Flandre / DANIEL BÉLAND, ANDRÉ LECOURS, *Nationalisme et protection sociale*, Ottawa, PUO, 2012, 280 pages]. *Les Cahiers de lecture de L'Action nationale*, 8(1), 15–16.

LE QUÉBEC, L'ÉCOSSE, LA FLANDRE

LA PROTECTION SOCIALE ET L'IDENTITÉ NATIONALE

Daniel Gomez
Chef de pupitre essais politiques

DANIEL BÉLAND, ANDRÉ LECOURE
**NATIONALISME ET
PROTECTION SOCIALE**
Ottawa, PUO, 2012, 280 pages

[...] pour être Écossais il faut croire que l'État peut aider chaque citoyen à s'épanouir (p. 138), – Devine T.M., Logue Paddy, *Being Scottish*, 2002, p. 208

Daniel Béland, Université de la Saskatchewan, et André Lecours, Université Carlton, ont étudié la relation qu'il pouvait y avoir entre le nationalisme et la protection sociale dans trois pays multinationaux : le Canada, avec le Québec, le Royaume uni, avec l'Écosse, et la Belgique, avec la Flandre. Ils cherchent plus exactement à comprendre comment les mouvements nationaux de ces pays se sont servis des politiques sociales comme d'un facteur constitutif de l'identité nationale et comment ces politiques en sont venues à occuper une place centrale dans la mobilisation nationaliste (p. 17). C'est le cœur de leur problématique et ils y répondent par un ouvrage très dense de 280 pages avec une impressionnante bibliographie de 29 pages, justifiée par l'ampleur du sujet.

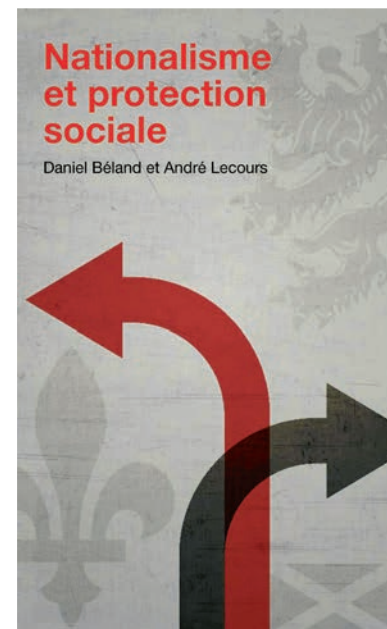
La démarche des deux universitaires se situe résolument dans une optique instrumentale, ce qu'ils reconnaissent d'ailleurs. Chez eux les revendications nationalistes ne semblent pas tellement avoir de fondement historico identitaire ou ethnoculturel. Béland et Lecours admettent quand même, en fin d'ouvrage, que le nationalisme peut s'alimenter à autre chose qu'à une simple lutte autour de politiques sociales. Quoi qu'il en soit, j'ai trouvé l'ouvrage fort intéressant, surtout dans la perspective référendaire écossaise de 2014, mais aussi dans la comparaison qu'on ne peut manquer de faire, et que les auteurs font d'ailleurs, entre la relation que les trois mouvements nationaux entretiennent avec leur système respectif de protection sociale. L'ouvrage nous apprend que le Québec et l'Écosse ont beaucoup d'affinités : les deux régions sont plus pauvres que la moyenne de l'État central ; elles sont toutes deux de tendances plutôt centre-gauche et plus attachées aux programmes sociaux. Il existe également un consensus dans ces sociétés en faveur d'une plus grande décentralisation des programmes sociaux vers le gouvernement régional. Il faut noter cependant que le Québec a un éventail de programmes sociaux beaucoup plus développé que celui de l'Écosse. Cette dernière a en effet un pouvoir de taxation limité et, surtout, n'a pu se doter de programmes sociaux adaptés à sa personnalité sociétale qu'à partir de 1997, année où elle a acquis le droit d'avoir

son propre parlement et le droit de prélever des impôts. Une foule de compétences lui ont été alors transférées.

Le cas de la Flandre est différent puisque la Belgique est un État unitaire et que la gestion des grands programmes sociaux est centralisée. De plus, la Flandre est plus riche que la Wallonie. Elle réclame elle aussi une décentralisation des programmes sociaux, mais cette demande vient surtout de la classe politique flamande ; or ces programmes sont gérés collégialement par des grands partenaires sociaux tels le patronat ou les syndicats, non divisés linguistiquement et opposés à cette décentralisation. De plus, les partis francophones ont un droit de veto sur toute réforme des programmes sociaux. Tout ceci fait en sorte que l'identité flamande est moins associée à la protection sociale que celles des deux autres régions. Même s'ils considèrent le système d'assurance sociale comme un élément mobilisateur nationaliste, c'est au nom de l'équité fiscale que les nationalistes flamands, idéologiquement plutôt néolibéraux, critiquent le système belge d'assurance sociale.

Détail intéressant, le clivage idéologique écossais semble suivre les mêmes tendances qu'au Québec puisque les Écossais qui s'identifient surtout et uniquement comme Écossais se situent au centre gauche sur la question du partage des richesses, alors que ceux qui s'identifient à la fois comme Écossais et Britanniques sont plus à droite.

Afin de confirmer leurs hypothèses de départ Béland et Lecours survolent l'histoire des sempiternels conflits de juridiction fédéral-Québec au Canada, surtout après la Deuxième Guerre mondiale. Les deux paliers de gouvernements cherchent à utiliser les programmes sociaux pour bâtir chacun sa propre identité nationale. À partir de 1940, le gouvernement fédéral s'attèle à la tâche de bâtir l'État social canadien. Ce sera la loi sur l'assurance chômage (1940) et sur les allocations familiales (1944). L'identité canadienne-française se définira alors par opposition à ces programmes. Plus tard, en 1984, la loi canadienne sur la santé jouera le rôle de pivot de l'identité canadienne (p. 67). À partir de 1960, deux projets de nations vont de plus en plus se confronter au Canada : celui du Québec, francophone et séculier, et celui d'Ottawa, pancanadien, bilingue et multiculturel, avec, plus tard, sa Charte des droits et libertés. Au milieu des années



1970, le gouvernement du Parti québécois engagera le nationalisme québécois vers une forme de sociale-démocratie plus égalitariste que le modèle canadien, différenciant résolument le Québec du reste du Canada. Des programmes telles les garderies à 5 \$ ou l'assurance médicaments, font en sorte que les Québécois ont l'impression d'avoir des programmes qui leurs ressemblent. Cet État social québécois est porteur d'identité.

Si l'identité québécoise a pu devenir si intrinsèquement liée aux politiques sociales progressistes, c'est que les structures du fédéralisme canadien le permettaient. Dans le domaine de la protection sociale, les pouvoirs de la province garantis constitutionnellement, bien que non exclusifs ont mené à la conception et à la mise en œuvre de programmes sociaux qui n'existeraient pas dans le reste du Canada ou qui y seraient, à tout le moins différents (p. 107).

Le phénomène nationaliste écossais présente de fortes similitudes avec celui du Québec, mais aussi de fortes différences. D'après les auteurs, le peuple écossais a mis beaucoup de temps à s'identifier comme nation. Historiquement, il était déjà divisé en deux grands groupes : les habitants des Highlands et ceux des Lowlands, très différents sociologiquement, rivaux mêmes. En outre, et pendant longtemps, l'importante classe ouvrière écossaise a profité des généreux programmes sociaux du Royaume-Uni. Finalement, le manque de référents culturels écossais forts n'a pas favorisé l'expression d'une identité culturelle nationale vigoureuse. Il existait certes un mouvement nationaliste écossais depuis le XIX^e siècle, mais ce sont surtout les travaillistes qui bénéficièrent des faveurs de la population écossaise. Le poids des députés écossais pesait d'ailleurs souvent lourd dans la capacité de gouverner du parti travailliste à Londres. Il est même arrivé que la majorité travailliste soit redevable au vote écossais. Les tendances nationalistes écossaises existaient quand même et en 1979 il y avait déjà eu un référendum sur un projet de dévolution des pouvoirs vers un parlement

suite de la page 15

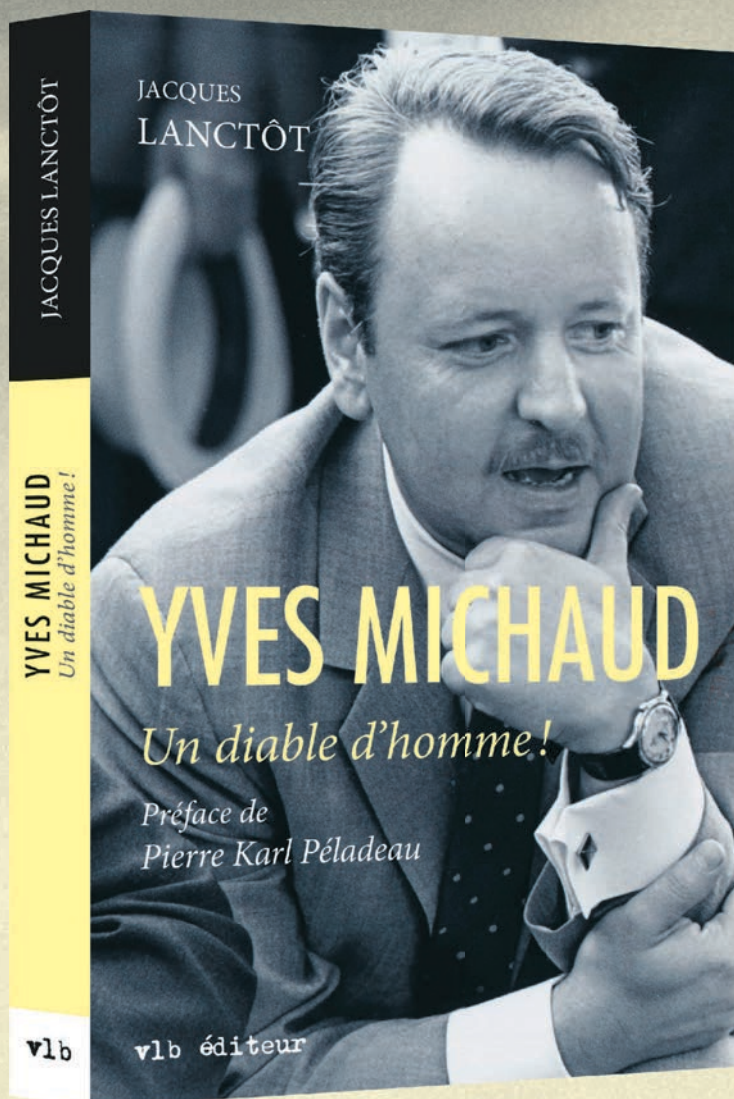
écossais. Il a été battu faute d'une participation assez grande. Tout ceci basculera dans les années 1980 sous l'impulsion des politiques néolibérales de Margaret Thatcher. Le thatchérisme peut être considéré comme l'un des facteurs qui ont favorisé la montée de l'identité écossaise. En effet, les politiques de la «dame de fer» ont heurté la sensibilité sociale et les intérêts des Écossais. Les privatisations, le capitalisme populaire, les profondes réformes de l'État social ont ébranlé le socle de l'État national britannique auquel les Écossais adhéraient. En 1990, il y a eut une violente opposition à un projet de loi sur un nouvel impôt touchant la valeur locative des habitations. Tour cela alimenta le courant nationaliste et autonomiste. L'idée que l'Écosse avait besoin de plus d'autonomie politique afin de se doter de ses propres programmes sociaux compatibles à son caractère progressiste progressa. Le parlement écossais est finalement né du référendum de 1998. Il avait pour mission, entre autres, d'établir des politiques sociales publiques. Les résultats ont été édifiants: 74% en faveur de la création du parlement, 64% en faveur du droit de lever des impôts. (À titre de comparaison, rappelons que le Québec avait un parlement depuis 1791.) À partir de là les choses sont allées très vite et même si la dévolution est

très récente et qu'il n'est pas évident d'en mesurer les effets, nous pouvons quand même en signaler quelques-uns. Il y a eu tout d'abord davantage d'intégration sociale. Ainsi, comparé à la période précédente et à l'Angleterre, les syndicats ont eu un meilleur accès aux décideurs et sont devenus d'avantage partie prenante des décisions politiques. Le programme des soins de santé a été remodelé. Le gouvernement écossais favorise en effet la concertation avec les professionnels de la santé. Il met également l'accent sur la santé publique. Il s'écarte aussi résolument du modèle de gestion libérale, prôné par le gouvernement britannique. Tout ceci a entraîné d'importantes divergences avec le Royaume-Uni. De façon générale la dévolution a permis à l'Écosse de se démarquer du modèle trop marchand britannique. Le programme des soins gratuits de longue durée pour personnes âgées a également différencié l'Écosse de l'Angleterre et du R.U.; mais toutes ces initiatives sont évidemment limitées par les capacités financières du gouvernement écossais et par certaines compétences exclusives en matière de sécurité sociale que possède l'Angleterre.

Détail intéressant, le clivage idéologique écossais semble suivre les mêmes tendances qu'au Québec puisque les Écossais qui s'identifient surtout et uniquement comme Écossais se situent au centre gauche sur la question du partage des richesses, alors que ceux qui s'identifient à la fois comme Écossais

et Britanniques sont plus à droite. Béland et Lecours notent également le dilemme bien connu au Québec et auquel est confronté le Scottish National Party: il doit promettre aux Écossais que les avantages sociaux d'une Écosse indépendante seront plus généreux que ceux du Royaume-Uni. Il doit également assumer le pouvoir en vantant ses réalisations, mais déplorer du même coup les limites que lui impose l'appartenance britannique.

L'essai de Béland et Lecours se penche ensuite sur la Flandre et ses revendications nationalistes. Comme nous l'avons vu plus haut, le cas de la Flandre est différent de celui du Québec ou de l'Écosse. En Belgique, c'est la région la plus riche qui veut une décentralisation des programmes sociaux, mais au nom de l'iniquité sociale et dans une optique néolibérale. Cependant, les politiciens flamands ont eux aussi perçu le système d'assurance sociale comme un élément mobilisateur nationaliste flamand, alors que pour les Wallons cela demeure un processus de solidarité sociale de la société belge dans son ensemble. Là encore le lien nationalisme et protection sociale se confirme. Ce lien n'est toutefois pas toujours évident ailleurs. Ainsi au Pays Basque ou en Catalogne les revendications autonomistes ne s'articulent pas autour des programmes sociaux et l'identité nationale n'est pas nécessairement reliée aux politiques sociales. Cette corrélation ne semble donc pas être universelle. ❖



Qu'est-ce qu'une vie québécoise ? La génération des artisans de la Révolution tranquille est la première à s'être posé la question. Yves Michaud, quant à lui, ne s'est pas appesanti outre mesure sur ces considérations existentielles : il y avait trop à faire. Journaliste, militant, député, diplomate et citoyen engagé, l'ami fidèle de René Lévesque a été de toutes les batailles d'un pays qui se réinventait...